

## **REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2024**

### **1. COTISATION**

Le montant de la cotisation club de 20€ est offert pour les licenciés FFTRI et FFC.  
La carte de membre est fixée à 30€.

### **2. TARIFS DES EQUIPEMENTS.**

Une commande club par saison aux tarifs fournisseurs aux dates prévues par le club  
Pour renseignement voir avec Didier LEMOINE

**Le port de la tenue du club est obligatoire en course et ne peut être prêtée à un concurrent n'appartenant pas au club.**

Les commandes se font auprès de Christophe JOZWIAK.

### **3. ENGAGEMENTS.**

#### **Courses FFC sur route :**

L'engagement des coureurs est pris en charge par le club ; en cas d'absence au départ, l'engagement sera à la charge du coureur, ainsi que l'amende FFC éventuelle y afférent.  
Tous les engagements doivent être effectués par le responsable chargé de cette tâche :

Mme Bernadette FRANZKOWIAK portable : 06.33.83.73.93  
ou par e-mail : [nadvtca@gmail.com](mailto:nadvtca@gmail.com)

Les coureurs transmettront 72h maximum avant la course leurs désirs d'engagement, qui seront à respecter.

Dans le cas d'impossibilité d'honorer l'engagement le jour de la course pour des raisons de santé ou autres, les coureurs s'excuseront auprès des organisateurs de la course au minimum 48 heures avant.

**Toute personne non excusée devra s'acquitter de l'inscription dans un délai d'un mois, si cela n'est pas le cas, les prochaines inscriptions par le club ne seront plus prises en compte.**

Le coureur se verra offrir une tenue été complète du club à la dixième participation à une course durant la saison 2024.

#### **Courses FFTRI :**

Les frais d'engagement sont à la charge du coureur à part pour l'objectif club qui sera décidé par le comité.

Seul pourront bénéficier de l'objectif club les membres à jour de leurs cotisations (licences et tenues)

#### **4. ENTRAINEMENTS**

##### **Vélo**

Été : Samedi devant le collège de Falck – rdv précisé via WhatsApp ou Instagram

Hiver : VTT samedi suivant météo (rdv à l'entrée de la madone à Falck) infos données sur Instagram et WhatsApp (voir avec Christophe JOZWIAK)

##### **-PPG (Préparation Physique Générale)**

Lundi à 19h00 au gymnase de Falck – Du 06 Novembre 2023 jusqu'au 28 février 2024  
(Caurla Vincent)

#### **LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS A L'ENTRAINEMENT.**

En cas d'accident et (ou) de blessure, la responsabilité du Club ne pourra être, en aucun cas, mise en cause.

**La signature de la licence au club entraîne l'acceptation du présent règlement en vigueur pour la saison 2024.**

#### **5. COORDONNEES**

Président : Didier LEMOINE Port : 06.03.01.54.26

E-mail : [pimousse9@aol.com](mailto:pimousse9@aol.com)

Secrétaire : Marie Bernadette FRANZKOWIAK Port : 06.33.83.73.93

E-mail : [nadvtca@gmail.com](mailto:nadvtca@gmail.com)

Trésorier : Hervé VEROLIN Port 06.08.27.98.94

E-mail : [herve.verolin@gmail.com](mailto:herve.verolin@gmail.com)

Responsable des tenues : Christophe JOZWIAK Port : 06.24.50.03.59

E-mail: [christophejozwiak@hotmail.fr](mailto:christophejozwiak@hotmail.fr)

Directeur sportif : Vincent CAURLA Port : 06.48.03.90.10

E-mail : [vincentcaurla@gmail.com](mailto:vincentcaurla@gmail.com)